



**La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre salue la nomination de madame Agnès Maltais au poste de ministre du Travail, de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Condition féminine**

**Montréal, le 20 septembre 2012** – La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) tient à féliciter madame Agnès Maltais pour sa nomination au ministère du Travail, de l'Emploi, de la Solidarité sociale.

Nos organisations, en tant que partenaires essentiels de l'État dans la qualification de la main-d'œuvre, partagent entièrement la volonté du gouvernement de relever le niveau de qualification générale et technique des travailleurs et travailleuses. En ce sens, la Coalition sera attentive quant à la mise en place de certaines mesures promises par le Parti Québécois lors de la campagne électorale. En effet, plusieurs d'entre elles concernent directement les personnes éloignées du marché du travail, notamment les immigrants, les jeunes et les personnes au chômage. « Les membres de la COCDMO demeurent mobilisés et prêts à s'investir pour relever le défi de taille que représente le développement des compétences des personnes et leur participation active à une économie que l'on souhaite saine et équitable », mentionne la présidente de la COCDMO, madame Sylvie Roy.

Quant au projet de rapatriement de l'assurance-emploi, la Coalition entend demander rapidement des précisions à la nouvelle ministre quant aux modalités de celui-ci, puisque les modifications de juin 2012 risquent de générer des impacts négatifs majeurs, tant sur les individus, sur les organismes qui les accompagnent dans leur cheminement vers l'emploi, que sur le développement économique local.

D'autre part, la COCDMO attend un engagement ferme de la ministre Agnès Maltais pour l'adoption d'un Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, puisque le dernier est échu depuis 2007. De même, nous appuyons fortement l'objectif de réduire de façon significative l'analphabétisme au Québec, puisqu'il s'agit d'un obstacle important à l'emploi et au plein développement du potentiel des personnes.

La Coalition tient enfin à rappeler que, depuis plusieurs années, elle avise les instances gouvernementales de la nécessité de bonifier le financement des services publics d'emploi. Bien que le budget 2012-2013 comporte des avancées pour certains groupes de travailleurs et travailleuses, comme les jeunes et les personnes de 55 ans et plus, la réduction de l'enveloppe globale et l'absence de mesures concrètes risquent toujours de compromettre l'accès aux services offerts à la population de même que leur qualité.

Nous profitons de l'occasion pour remercier madame Julie Boulet, ministre sortante, pour son ouverture quant aux préoccupations de notre milieu et sa disponibilité pour établir un dialogue essentiel à une gouvernance au bénéfice de toute la population québécoise.

### **À propos de la COCDMO**

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus d'un millier d'organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre.

Renseignements : Frédéric Lalande, 514 755-7528, [flalande@cocdmo.qc.ca](mailto:flalande@cocdmo.qc.ca)